

Les politiques du logement dans l'Europe de demain

Communiqué de la rencontre des ministres européens du logement de Lille

A l'occasion de la réunion des Ministres européens du logement tenue à Lille les 18 et 19 décembre 1989, les Ministres des pays européens ont adopté à l'unanimité la déclaration suivante :

La Communauté Economique Européenne n'a pas dans les domaines de ses compétences les questions du logement. De surcroît les différents pays européens, du fait de leur histoire, de leurs cultures et de leurs institutions, n'ont pas la même manière de prendre en charge ni même de percevoir les problèmes d'exclusion à l'égard du logement. Le Parlement européen s'est certes fait l'écho, le 16 juin 1987, des préoccupations sur le logement des plus pauvres mais le "droit au logement" auquel il a fait référence, est conçu dans la pratique très différemment d'un pays à l'autre. Cette diversité même peut constituer une richesse et une chance pour l'Europe si elle est l'occasion d'un échange d'expériences, si elle fait naître ou stimule des réseaux de réflexion et d'échange dans chaque pays et entre les pays.

La rencontre à Lille, les 18 et 19 décembre 1989, des Ministres du logement des pays européens, a clairement montré l'importance et les problèmes du logement des populations les plus défavorisées et la nécessité de politiques adaptées à la diversité des situations rencontrées.

Les Ministres ont pris connaissance avec un grand intérêt des plates-formes de réflexions et de propositions établies par les différents réseaux européens et institutions.

La rencontre a également permis de constater l'efficacité de la démarche adoptée pour la préparer, chaque pays ayant mobilisé ses compétences et ses moyens propres en acceptant un calendrier et des méthodes communes ; le pays organisateur coordonnant les travaux et facilitant les rencontres préparatoires.

Les ministres ont décidé de prolonger leur rencontre en adoptant une méthode de travail constante analogue à celle utilisée pour la préparation de la réunion de Lille ; cette démarche porterait sur trois volets :

- Une meilleure connaissance des problèmes du logement en Europe (notamment la confrontation de données chiffrées, les effets possibles des libertés d'établissement et de circulation, l'impact des politiques publiques, des analyses prévisionnelles et prospectives).
- L'échange d'expériences et de formations
- l'analyse attentive des innovations
-

Les Ministres ont décidé de tenir chaque année une réunion informelle de travail, analogue à leur rencontre de Lille. Celle-ci pourrait être organisée et présidée par le pays qui assure la présidence de la CEE pendant le deuxième semestre de l'année. La rencontre de 1990 pourrait, dès lors, être organisée par l'Italie.